

DEC112622DR06

Reconduction de nomination d'une personne compétente en radioprotection

Conformément à la réglementation en vigueur¹, **Monsieur Julien DIDIER**, a obtenu l'attestation de formation, à l'issue de la formation spécifique de renouvellement, dans le secteur d'activité : industrie et recherche, option sources radioactives scellées, accélérateurs de particules et appareils électriques émettant des rayons X délivrée par l'APAVE.

Le CSHS (*à défaut du conseil de laboratoire*) a donné un avis favorable à la nomination initiale de Monsieur Julien DIDIER en date du 22 septembre 2006.

Monsieur Julien DIDIER est reconduit dans ses fonctions de Personne Compétente en Radioprotection pour l'unité mixte de recherche n° 6249 à compter du 16 septembre 2011.

Il exercera les missions prévues dans les articles R4451-110, R4451-111, R4451-112, R4451-113 et R4451-11 2° du Code du Travail pour une durée maximale de 5 ans à partir du 16 septembre 2011, date de validation de sa formation (*la validité de l'attestation de formation délivrée par le formateur certifié est de 5 ans à compter de la date du contrôle de connaissances des modules de renouvellement*).

Son nom et ses coordonnées seront portés à la connaissance de chaque personnel amené à intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Une copie de cette nomination sera communiquée à l'IRSN/SISERI dans le cadre du suivi dosimétrique des travailleurs².

A Besançon, le 21 novembre 2011.

¹ Arrêté du 26 octobre 2005 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur

Arrêté du 21 décembre 2007 modifiant l'arrêté du 26/10/05

² Arrêté du 30 décembre 2004 relatif à la carte individuelle de suivi médical et aux informations individuelles de dosimétrie des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants

Hervé RICHARD
Directeur de l'Unité mixte de recherche
n°6249 du CNRS

Philippe PIERI
Délégué Régional de la délégation Centre-
Est du CNRS

Claude CONDE
Président de l'université de Franche-
Comté

Dec112417INSHS

Portant nomination du directeur par intérim et de la directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche n° 5062 intitulée Institut d'Asie orientale (I. A. O) – M. Jean-Pascal BASSINO et Mme Yveline LECLER

Le Président,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n° 11A004DSI en date du 4 janvier 2011 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 5062 intitulée Institut d'Asie orientale (I. A. O) et nommant M. Guy FAURE directeur de cette unité ;

Vu la décision n° 111128INSHS du 5 juillet 2011 portant nomination de M. Christian HENRIOT directeur par intérim et Mme Yveline LECLER directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche n° 5062 intitulée Institut d'Asie orientale (I. A. O) ;

Vu l'accord des partenaires ;

Décide

Article 1^{er}

M. Jean-Pascal BASSINO, Professeur à l'Université de Grenoble 2, est nommé directeur *par intérim* de l'unité mixte de recherche susvisée pour la période du 1^{er} décembre 2011 au 31 mai 2012.

Article 2

Mme Yveline LECLER, Professeur à l'IEP de Lyon, est nommée directrice adjointe *par intérim* de l'unité mixte de recherche susvisée pour la période du 1^{er} décembre 2011 au 31 mai 2012.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le Président et par délégation,
Joël Bertrand